

## La politique d'évaluation

---

### Philosophie

L'évaluation est un élément essentiel dans le processus d'apprentissage. Elle est un outil d'amélioration aussi bien pour l'élève pour mieux comprendre ses forces et ses lacunes que pour l'enseignant (mieux comprendre la situation de l'élève dans son parcours d'apprentissage et dans sa préparation de l'examen). Nous utilisons les différentes formes d'évaluation qui sont toutes aussi importantes, notamment l'évaluation sommative et l'évaluation formative. La première (ou évaluation DE l'apprentissage) permet de mesurer les résultats et de connaître le niveau de réussite d'un élève. La seconde (ou évaluation POUR l'apprentissage) est continue et permet de voir le progrès de l'apprenant en identifiant ses difficultés, en fournissant des commentaires et en proposant des façons de s'améliorer. Cette dernière peut se décliner sous forme d'une autoévaluation de l'élève qui lui permet de voir s'il a bien compris ce qu'on attend de lui, de se donner à lui-même des objectifs réalistes en en discutant avec ses enseignants, d'identifier ses forces et ses faiblesses, d'encourager son indépendance scolaire et son estime de soi ; voire d'une évaluation entre pairs (entre deux ou plusieurs élèves). In fine, l'objectif est que l'élève prenne la responsabilité de son propre apprentissage.

### Outils et démarche

Les examens officiels sont de forme sommative et permettent aux élèves de se situer, selon des critères précis, mis en place par le Baccalauréat français, la Maturité cantonale ou le Baccalauréat international. L'Institut Florimont forme ses enseignants à comprendre ces critères, à les utiliser afin que les élèves se présentent aux examens en connaissant les exigences demandées et les outils d'évaluation utilisés. Pour se préparer, les élèves sont habitués à être évalués sur des critères précis. Cette méthode est prolongée jusqu'aux années d'examen proprement dit où les élèves sont préparés au format de l'examen choisi.

Une évaluation formative rigoureuse et continue reste la clé principale du succès pour nos élèves. Les connaissances de nos élèves, mais également leurs efforts et leur investissement, que ce soit à travers leur participation en classe, leurs devoirs, leurs travaux de groupe, leurs tests, leurs examens internes ou externes sont régulièrement évalués. Le retour d'information aux élèves est essentiel par le diagnostic qu'il livre et les pistes d'amélioration qu'il propose.

La communication avec les familles est également importante. Outre les bulletins que les familles reçoivent, elles ont un accès en ligne aux résultats de leur enfant.

Chaque année, plusieurs réunions d'information permettent d'expliquer aux parents l'approche pédagogique de l'Institut et de leur présenter les exigences inhérentes aux différents types d'examens, aux filières, et aux choix déterminant l'orientation postsecondaire.

Des soirées de rencontres leur donnent l'occasion de s'entretenir avec les enseignants, les professeurs titulaires, les responsables de département et les préfets, sachant qu'en tout temps des rendez-vous individuels peuvent être pris.

L'Institut vise les trois objectifs suivants :

- améliorer l'apprentissage de l'élève ;
- appréhender l'enseignement comme un processus continu ;
- mesurer les progrès.

### **Améliorer l'apprentissage des élèves**

Cet objectif passe à la fois par les commentaires que l'enseignant fait à travers ses remarques, ses corrections et ses suggestions pour faire progresser l'élève dans la compréhension de ses forces et de ses lacunes. L'enseignant, par ses explications, sa stratégie permet à l'élève de mieux comprendre ce qu'il doit mobiliser en lui (métacognition).

### **Appréhender l'enseignement comme un processus continu**

Toute évaluation doit permettre à l'enseignant d'enrichir sa compréhension et son analyse des progrès et du développement de chaque élève. Il pourra ainsi adapter, si nécessaire, ses objectifs pédagogiques. Cela signifie aussi que l'enseignant doit conserver certains documents susceptibles de rendre compréhensible le parcours réalisé par l'élève dans ses apprentissages (effort, compétences et savoirs acquis, forces, points à améliorer).

### **Mesurer les progrès**

L'Institut Florimont attache de l'importance à la pertinence des critères utilisés pour chaque diplôme proposé au sein de notre établissement. Les enseignants définissent précisément les critères docimologiques et académiques permettant d'apprécier au plus près le niveau des élèves, leurs besoins particuliers et d'envisager leur transfert au palier supérieur de leur apprentissage, afin qu'ils réalisent leur potentiel.

### **Indicateurs**

A l'Institut Florimont, une évaluation :

#### **1. encourage et aide à l'apprentissage, notamment :**

- identifie ce que l'élève sait, comprend et doit faire
- permet un suivi continu des progrès de l'élève
- identifie les forces et faiblesses de chaque élève
- encourage l'élève à progresser dans son propre apprentissage

#### **2. tient informé sur l'enseignement, notamment :**

- aide à planifier les leçons
- rend visible le contenu et les compétences demandés
- promeut une diversité dans les techniques pédagogiques
- permet un suivi du progrès de l'élève et de l'enseignement
- encourage l'autoréflexion

#### **3. est à la fois formative et sommative, notamment :**

- fournit un rapport clair et régulier des progrès de l'élève
- diagnostique des difficultés d'apprentissage
- mesure les résultats des élèves
- identifie des objectifs clairs et partagés pour les progrès de chaque élève
- promeut la différenciation
- informe régulièrement les parents de la situation de leur enfant

**4. utilise des stratégies variées et appropriées, notamment :**

- teste une variété de compétences
- fait appel à une gamme de stratégies, d'outils et de méthodologie
- est à la fois quantitative et qualitative

**5. reconnaît les progrès et les réussites de chaque élève, notamment :**

- valorise le progrès, l'effort et la réussite
- motive et donne l'envie de progresser
- ouvre des possibilités d'auto-réflexion
- encourage l'estime de soi et le développement social

**6. permet l'autoévaluation, notamment :**

- partage les objectifs du cours et les critères d'évaluation
- donne des commentaires constructifs et confidentiels
- aide l'élève à évaluer les travaux de ses camarades ainsi que les siens
- permet à l'élève de se donner des objectifs réalistes.

**La note d'investissement**

La note d'investissement vise à mettre en valeur l'attitude d'un élève et l'engagement qu'il met dans son travail. Elle permet de mettre en exergue des efforts qui ne se traduiront pas dans les notes des matières. Cette lettre attribuée ne compte pas dans la moyenne, mais elle est mise en valeur dans le bulletin et sera prise en considération au moment du passage dans la classe supérieure. Chaque titulaire choisit le niveau, en accord avec le préfet/doyen.

**Spécificités des diplômes préparés**

Chaque section applique les critères d'évaluation propres à son diplôme et définies par les instances officielles de celui-ci.